

# Fonds Desjardins

## Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2020



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :  
AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION :  
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC\* :  
Revenu fixe canadien

### Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- Les placements dans les titres américains à rendement élevé ont contribué le plus au rendement relatif en raison du rendement considérablement supérieur de ces titres au troisième trimestre.
- Les placements dans les titres de sociétés américaines de catégorie investissement, de même que le choix de ceux-ci, ont favorisé le rendement étant donné le resserrement des écarts au cours du troisième trimestre.
- Au niveau sectoriel, les sous-pondérations des titres fédéraux et provinciaux du Canada ont favorisé le rendement.

### Facteurs ayant nuï au rendement relatif

- Sous-pondération des obligations de sociétés canadiennes de catégorie investissement.
- Une durée plus longue que celle de l'indice de référence, en particulier une surpondération de la portion des titres à 30 ans, où les taux ont augmenté le plus.
- Une position acheteur sur le dollar américain a freiné le rendement relatif.

### Changements importants apportés durant la période

- Nous avons réduit la pondération des titres américains adossés à des créances hypothécaires commerciales, en particulier par la réduction de notre placement dans CMBX 6.
- Nous avons augmenté la pondération des obligations de sociétés à rendement élevé, spécialement celle des titres de banques et des instruments d'autres éléments de T1 (AT1).

# Fonds Desjardins

## Obligations opportunités



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 30 SEPTEMBRE 2020



GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :  
AllianceBernstein

DATE DE CRÉATION :  
12 janvier 2004

CATÉGORIE CIFSC\* :  
Revenu fixe canadien

### Changements importants apportés durant la période (suite)

- Nous avons augmenté la surpondération des titres municipaux du Canada.

\* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.